

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXII

32^e Année — N^o 4

HIVER 1969

136

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, Rue Voltaire

Carcassonne

TOME XXII

32^e Année — N^o 4

HIVER 1969

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 7 F par an — Prix au Numéro : 2 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N^o 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

(Tome XXII - 32^e Année - N° 4 - Hiver 1969)

SOMMAIRE

Jean - Pierre PINIÈS

Essai sur la Magie populaire dans les Pays d'Aude



Première Partie :

Le Sorcier

(1) R. Mandrin donne 510 lines dans sa bibliographie. L'ouvrage est
révisé en France en 1744 (sic) par P. de La Harpe.

ESSAI SUR LA MAGIE POPULAIRE DANS LES PAYS D'AUDE

Première Partie : LE SORCIER

AVERTISSEMENT

L'étude suivante n'est que la première partie d'un ensemble plus vaste, défini dans l'introduction : elle concerne uniquement le sorcier sans tenir compte des moyens de défense que lui oppose le groupe social, du personnage qui est chargé d'enrayer son action et du troisième acteur de la magie traditionnelle.

De même, le pouvoir le plus important du sorcier, l'envoûtement, qui met en jeu l'endevinaire ou devin, sera traité ultérieurement.

Il ne faut donc voir dans ces pages que l'ébauche arbitraire d'une étude à venir, puisqu'elle semble privilégier artificiellement une partie du système auquel elle enlève son unité profonde que la suite de l'essai rétablira.

Depuis l'Inquisition et ses méfaits, les querelles théologiques du 16^e siècle et les épidémies du 17^e siècle, la sorcellerie est un phénomène qui a donné lieu, en France, à maintes compilations et gloses jusqu'à nos jours (1), sans que s'affirme pourtant une tendance qui, lui donnant la dimension d'un objet scientifique, aurait permis de jeter les bases épistémologiques indispensables à l'étude d'un fait social qui reste trop souvent l'apanage d'érudits épris de mystère.

Le présent travail ne peut prétendre remédier aux lacunes accumulées par une pensée ethnographique manquant souvent de méthode et de rigueur, du moins posera-t-il un problème qui nous

(1) R. Mandrou donne 515 titres dans sa bibliographie « *Magistrats et sorciers en France au 17^{me} siècle* », Paris, 1968.

semble essentiel: l'étude des sociétés traditionnelles doit-elle être considérée comme partie intégrante des sciences humaines au même titre que l'ethnologie « exotique » ou bien doit-elle se cantonner à des études de détail à prétention locale ?

Depuis plusieurs années certains travaux qui ont guidé nos recherches, semblent donner une réponse positive à notre interrogation : les recherches magistrales de Marcelle Bouteiller (2) et de Nicole Roure (3) sur la sorcellerie et la médecine populaire, l'importante thèse de Robert Mandrou sur la sorcellerie et ses rapports avec la justice au 17^e s. (4), donnent à l'étude des phénomènes sorcellaires dans la société traditionnelle une caution scientifique que celle-ci a longtemps attendue.

Nous le répétons donc, devant un projet aussi ambitieux, notre contribution ne saurait être que modeste et sans doute péchera-t-elle par bien des points : nous en courons le risque en espérant que les études à venir sauront corriger nos erreurs.

La présente recherche, qui revêt l'aspect d'une monographie, rompt aussi avec une longue tradition voulant que l'ethnologue accumule des faits qu'il se garde ensuite de commenter, laissant le soin de la glose à on ne sait quel esprit supérieur et mystérieux qui synthétiserait toutes les recherches leur donnant une explication définitive.

Notre but a été triple : réunir le maximum d'informations dans un lieu géographiquement délimité, esquisser les lois qui régissent les phénomènes étudiés pour les confronter enfin à des études plus générales sur la magie et la sorcellerie.

Cela semble donc justifier notre démarche qui se décompose en trois temps : enquête sur le terrain, constitution d'un *corpus* et analyse des informations ainsi recueillies.

Dans la première partie, nous indiquons de la manière la plus précise les conditions de notre enquête, alors que la seconde consiste en la présentation d'un *corpus pré-analysé* et commenté suivant un plan que nous avons préféré au désordre, « le classement, quel qu'il soit, possédant une vertu propre par rapport à l'absence de classement » (5).

(2) Marcelle Bouteiller : « Sorciers et jeteurs de sorts », Paris, 1958. — « Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui », Paris, 1966.

(3) Nicole Roure : « La sorcellerie en Roussillon », Perpignan.

(4) R. Mandrou : Op. cit.

(5) Lévi-Strauss : « La pensée sauvage », p. 16, Paris, 1962.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

1. PROBLÈMES TECHNIQUES.

11. NÉCESSITÉ DE L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN. Nous estimons qu'il faudrait mettre fin à une pratique dont ont abusé certains folkloristes, à savoir l'enquête par correspondance ou procédés assimilés : nous leur sommes redevables d'informations très douteuses quand ce n'est pas d'erreurs grossières qu'un contrôle sérieux aurait évité. Seule l'enquête sur le terrain peut apporter des résultats utilisables avec le minimum de risque sans méconnaître « les modifications que l'observation ethnologique apporte inévitablement au fonctionnement de la Société où elle s'exerce » (6).

12. LE LIEU DE L'ENQUÊTE. Il a été déterminé de la manière la plus arbitraire qui soit, par notre naissance et nos conditions de vie : né dans l'Aude et y travaillant, il nous a semblé plus rationnel d'en faire notre lieu d'enquête de préférence à la Vendée ou à la Flandre française que nous ne connaissons que par les cartes de France. Nous avons parfois été amenés à sortir du cadre géographique que nous nous étions fixés, donnant alors à la langue (le languedocien) un rôle de frontière.

13. DU QUESTIONNAIRE. Pour notre travail les questionnaires précis et détaillés se sont vite montrés d'utilisation difficile. Tous les informateurs se ferment ou, quand ils acceptent de répondre, se lassent très vite d'une liste de questions s'enchaînant invariablement les unes aux autres suivant un ordre qui leur échappe. Ceci expliquerait d'ailleurs l'échec des longues listes de questions que proposent de temps à autre les revues folkloriques. L'enquêteur doit, pour réussir, se transformer en confesseur, guetter toutes les réticences et utiliser au mieux les silences, guidant un entretien qu'il ne saurait imposer et rendant naturelles les questions préalablement mémorisées.

Pour notre part, nous tenons à la disposition des curieux nos questionnaires initiaux qui reposent dans un profond tiroir, vierges de toute utilisation.

14. NATURE DE L'ENQUÊTE. Celle-ci a été une enquête directe dans la mesure du possible, il s'agissait alors d'interroger directement l'information sans qu'aucun écran ne s'interpose. Dans certains cas nous avons été obligés de recourir à l'enquête indirecte ; un collaborateur bénévole, un lycéen en général, dûment

(6) Levi-Strauss : Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss, in « *Sociologie en anthropologie* », p. XXVII, Paris, 1966.

sermonné, allait recueillir les renseignements qu'il nous rapportait ensuite.

15. DURÉE DE L'ENQUÊTE. Limitée par les contingences universitaires et professionnelles, elle s'est étendue du mois de novembre 1968 au mois d'août 1969, les heures d'investigation variant suivant les semaines et la bonne volonté des informateurs.

16. INSTRUMENT DE L'ENQUÊTE. Nous avons utilisé uniquement le magnétophone pendant l'enquête directe et quand nous le pouvions pour les enquêtes indirectes. Celui-ci était d'un type réduit, fonctionnant à piles, et cela pour plusieurs raisons : un appareil de type normal aurait été de nature à effrayer les informateurs sans donner sujet à réflexion et quasiment impossible de le dissimuler sous un lit quand la nécessité s'en faisait sentir.

Nous avons ainsi pu établir un certain nombre de phonogrammes qui seront versés au laboratoire de l'Institut d'Etudes Méridionales de Toulouse.

17. LES POINTS D'ENQUÊTE. Ils ont été le plus souvent dictés par le hasard et les conditions générales du travail. Un découpage spatial rigoureux aurait demandé un temps beaucoup plus long et de meilleures possibilités d'action.

18. LES INFORMATEURS. Pour la plupart très aimables (nous n'avons été menacés d'un fusil qu'une seule fois), ils sont de tout âge mais de condition sociale en général identique : agriculteur ou exerçant une fonction à la campagne. Leur nom et leur âge figurent sur le code d'enquête.

19. LE CORPUS. Nous avons respecté chaque fois qu'il a été possible la parole de l'informateur. Un certain nombre de textes sont en languedocien : nous les donnons intégralement dans une graphie compréhensible par tous ; la traduction française est placée à la suite du texte.

20. PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES.

21. DÉONTOLOGIE. En aucun cas nous n'avons apporté de transformation à nos résultats, tant au niveau de la syntaxe qu'à celui du contenu. Le souci de « littérature » a trop souvent égaré certains chercheurs qui mettent en « bon français » les textes recueillis pour des raisons esthétiques qui nous sont étrangères.

22. DIFFICULTÉS DE L'ENQUÊTE. Si les dialectologues, en codifiant la technique de l'enquête (7) ont ouvert un chemin aux ethnographes étudiant les systèmes de croyances, il n'en reste pas

(7) Manuel Companyns : « *Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique* ». Via Domitia III, 1956, Via Domitia V, 1958. Toulouse.

moins que la nature de l'objet étudié implique une pratique et des difficultés spécifiques. Nous avons invoqué en 18 l'attitude hostile de certains informateurs : d'autres ont préféré le mutisme à la violence. Mais cette attitude devient assez rare dès le moment où, en bon artisan, l'enquêteur a forgé ses propres outils et ses clés.

23. DE QUELQUES CLÉS. Manuel Companys, dans un très beau paragraphe intitulé « Problèmes moraux » (8), a évoqué mieux que nous ne saurions le faire l'attitude que doit adopter l'enquêteur face aux personnes interrogées : seule notre troisième remarque, nécessitée par la nature de notre travail, est un peu nouvelle.

231. La connaissance de la langue, sinon sa pratique, est une condition « sine qua non » de réussite : nous défions les enquêteurs « étrangers » d'obtenir un quelconque résultat, au mieux entendront-ils des récits de « peur » s'ils connaissent l'art difficile de parler aux enfants.

232. Notre qualité d'enseignant nous a souvent servi, nous plaçant en dehors d'un système symbolique qui nous était alors en partie révélé.

233. La trouvaille essentielle n'a été permise que par un travail d'équipe (9) : dans un premier temps sont recueillis des contes populaires qui ouvrent ensuite, moyennant quelques ruses, la porte à toutes les confidences. Cette méthode s'est avérée capitale pendant notre investigation : sans elle, nombre de renseignements nous auraient échappé et bien des enquêtes auraient tourné court.

(8) Manuel Companys : « Les facteurs moraux pendant l'enquête Via Domitia II », p. 110, Toulouse, 1956.

(9) Nous tenons à remercier MM. Fabre et Lacroix, spécialistes de la littérature orale, dont l'aide jamais démentie, nous fut précieuse pendant nos recherches.

CODE DE L'ENQUÊTE

Points d'enquête	Numéro du point	Nom des informateurs
Bessède-de-Sault (Artigues, Aunat, Axat Counozouls, Escouloubre-Village, Lapradelle-Puilaurens, Pieusse)	N° 1	Groupe de femmes.
Bram	N° 2	C. G., 15 ans. Informatrice anonyme, 40 ans.
Carcassonne	N° 3	Daniel Fabre, 23 ans, spécialiste de la littérature orale.
Caunes-Minervois (Bouisse, Labécède-Lauragais, Lignairolles)	N° 4	M ^{me} et M. C.
Chalabre	N° 5	B. Jean-Pierre, 19 ans.
Courtauly	N° 6	Camberoque Charles, 19 ans.
Montagne Noire	N° 7	M. B., 60 ans. M ^{me} A., 45 ans.
Greffeil	N° 8	M. B., 82 ans.
Labastide-en-Val	N° 9	Lacroix Jacques, 25 ans, spécialiste de la littérature orale.
Ladern (Arfons, Badens, Rieux-en-Val, Saint-Hilaire, Saint-Paul-de-Fenouillet Trèbes)	N° 10	M ^{me} R. M., 76 ans.
Montagne Noire	N° 11	Fabre Daniel.
Lézignan	N° 12	Aloncle Claude, 24 ans.

Points d'enquête	Numéro du point	Nom des informateurs
Limoux	N° 13	C. William, 15 ans.
Maquens	N° 14	Lalleman Henri, 30 ans.
Le Mas-Cabardès (Conques, Les Ilhes-Cabardès, Fraise-Cabardès, Les Martyrs)	N° 15	T., 75 ans. L., 73 ans, analphabète et conteur. Sa sœur, 72 ans.
Montréal (Alaigne, Trézier)	N° 16	M. N., 65 ans.
Montolieu	N° 17	Rodriguez Raphaël, 15 ans.
Pays de Sault	N° 18	Informatrice anonyme.
Pieusse	N° 19	M. B., 29 ans.
Portel	N° 20	M. B.
Quirbajou	N° 21	M. P., 75 ans.
Saint-Louis et Parahou	N° 22	M. B.
Saint-Martin-Lalande	N° 23	« Jaumé », 28 ans.
X... (Ajac, Capendu, Greffeil, Pezens, Ventenac-Cabardès)	N° 24	M. X..., 71 ans.
Termes (Albières, Estagel, Lairières, Laroque-de-Fa)	N° 25	M. A., 83 ans.
Villebazy	N° 26	Guilaine Jean, Chargé de recherches au C.N.R.S.

Nom des informateurs	Numéro du point	Points d'enquête
Villefloure (Labastide-en-Val, La Crubièrre, Sainte-Vallières)	N° 27	Famille B.
Ventenac	N° 28	M. D. J., 30 ans.
C... (Tarn)	N° 29	Fabre Daniel
Albi (Tarn)	N° 30	Lasserre Bernadette, 24 ans.
Olonzac (Hérault)	N° 31	M. C. D. B., 18 ans.
Vioussan (Hérault)	N° 32	Lacroix Jacques
Espira de l'Agly (Baixas) (P.O.)	N° 33	C. Pierre, 19 ans.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne)	N° 34	Fabre Daniel.

REMARQUES SUR LE CODE :

- dans la plupart des cas, il nous est impossible de citer les noms des informateurs sans mettre en cause des personnes vivantes, aussi ne donnons-nous que leurs initiales ;
- les noms de lieux figurant entre parenthèse correspondent à des points cités par les informateurs ;
- Chaque histoire est précédée dans le corpus du numéro correspondant au point d'enquête.
- ne figurent ici que nos points d'enquête : les autres points cités dans le texte font partie du corpus antérieur à notre enquête ; ils sont alors précédés du nom du chercheur d'origine.

LE TRIPARTISME LANGUEDOCIEN

Certaines croyances remontent sans doute à une très haute Antiquité (n° 10) sans qu'il soit possible de les dater avec précision : du moins une base indo-européenne a-t-elle sans doute subsisté jusqu'à nos jours à travers des pratiques dont le sens nous échappe.

La conquête romaine est venue à point pour alimenter des superstitions qu'elle a modelées à l'image de ses propres mythes, et qui ont plus ou moins résisté au catholicisme triomphant après le 14^e s. : « les jours fastes et néfastes, les présages par les oiseaux, l'habitude de clouer un animal sauvage sur la porte de la ferme, d'attribuer au renversement de la salière un effet funeste ; les souhaits donnés à une personne qui éternue » (° 11) étaient aussi bien observés à Rome que dans nos campagnes au siècle dernier.

Les fées, quant à elles, ont disparu depuis longtemps et ne charment guère que l'esprit des jeunes enfants : les traces qu'elles ont laissées dans le légendaire nous semblent insuffisantes pour confirmer les thèses de l'anthropologue anglaise Margaret Murray, d'après laquelle les fées ou Petit Peuple, adorant le dieu Bouc, seraient les ancêtres des sorciers modernes (n° 12 et 13). Si cette théorie enflamme l'imagination, elle laisse l'esprit de rigueur sur sa faim, et nous laissons aux spécialistes de la littérature orale, le soin d'étudier un phénomène qui, par ses constantes esthétiques, se désigne directement comme un de leurs objets.

Au 19^e s. les croyances, après de multiples altérations et confusions, affaiblies par l'influence du catholicisme se sont figées en un système original que l'accélération du progrès, transformant profondément les conditions de vie et la mentalité paysanne, tend à faire disparaître au profit d'attitudes différentes.

L'ethnographe, transformé en archéologue, voit donc l'objet de son étude s'évanouir au fur et à mesure qu'il avance dans ses recherches et doit reconstituer un ensemble cohérent à partir de bribes et de vestiges.

Mais si certaines croyances magiques sont restées diffuses dans la mentalité populaire, pratiquées par tous, profondément

(10) R. Nelli : *La civilisation traditionnelle dans les Pays du Languedoc et du Comté de Foix*. (Inédit).

(11) R. Nelli : *Ibidem*.

(12) M. Murray : *Le Dieu des sorcières*, p. 50 à 72. Paris, 1957.

(13) M. Murray : *The witch-cult in Western Europe*, p. 238 à 246. Oxford, 1962.

intégrées au cours de la vie quotidienne, d'autres ont été individualisées, dévolues à certains, victimes ou acteurs conscients de la fatalité du groupe.

Ainsi la répartition des pouvoirs surnaturels s'est faite en trois grandes catégories, déjà énoncées au 17^e s. par le Père Amilha (n° 14) : sorciers, devins, armiers ou messagers des âmes ; chacun jouant un rôle bien défini et complémentaire dans un même système fonctionnel qui avait pour fin de « mettre l'ici-bas » en communication avec « l'au-delà » (n° 15).

Ce tripartisme des pratiques magiques, aspect original d'une civilisation qui en compte bien d'autres, a donc dicté naturellement le plan de notre travail tout en le limitant aux comportements liés à des individus qui transcendent le groupe et actualisent toutes les virtualités surnaturelles.

(14) *Le tableau de la bido del parfet chrestia en berses...* fait par le P.A.N.C. rég. de l'ordre de St-Augustin, Toulouse, 1663.

(15) R. Nelli : *Le Languedoc et le Comté de Foix ; Le Roussillon*, p. 199, Paris, 1958.

LE SORCIER

1. Définition, projet.

La plupart des définitions que l'on a données du sorcier se ressentent de la tradition démonologique et ne semblent pas correspondre à une réalité sociale. Si, pour Littré, « le sorcier est celui qui passe pour avoir fait un pacte avec le diable à l'effet d'opérer des maléfices, et pour aller à des assemblées nocturnes dites sabbat » (16), Robert, plus prudent, le note comme « pratiquant » une magie de caractère primitif, secret et illicite » (17). René Nelli, quant à lui, donnant à sa conduite une dimension philosophique et éthique, le considère comme « un magicien qui tient le pouvoir d'un principe du Mal dont il postule l'existence et auquel il se subordonne » (n° 18).

Acolyte du diable, contemplateur puis bientôt serviteur du Mal et des entités qui le fascinent, le sorcier semble enfermé dans une perspective qui rationalise sa fonction au niveau d'une culture, sans pour autant éclairer les mécanismes populaires de sa création et le système qui la supporte : tel sera donc notre but, étudier à travers ses comportements et ceux du groupe auquel il est intégré, un personnage ambigu et nécessairement mystérieux puisqu'il symbolise la face cachée et négative de la culture.

2. De son nom.

21. L'inquisition et les juges démonologues disposaient d'un lexique étendu pour désigner le sorcier, chaque activité magique ayant son suppôt : maléficus, veneficus, incantator, carminator... Cette même richesse réapparaît dans la langue et le languedocien disposait au 19^e s. de nombreux termes, la fonction créant son auteur : belin, breich, encantaire, embelinaire, enclausaire, emmascaire, fachinier, grimaud, mas, pivelaire, sorcier... (19) dont certains ont été relevés dans le Narbonnais par M^{me} Ponrouch-Petit (20) avant la guerre de 1939.

Notre enquête s'est révélée assez pauvre en ce domaine; seuls semblent subsister les termes de *breich* (a) et de *sorcier* (a) : nous

(16) Littré : *Dictionnaire de la langue française*, tome 4, p. 1984. Paris, 1881.

(17) P. Robert : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, tome 6, p. 487. Paris, 1964.

(18) R. Nelli : *La civilisation traditionnelle...*, op. cit., inédit.

(19) F. Mistral : *Lou Tresor dou Félibrige*. Aix-en-Provence, 2 vol. S.D.

(20) A.-M. Ponrouch-Petit : *De quelques croyances populaires*. Folklore. Novembre 1938. Carcassonne.

ne saurions pourtant l'affirmer, mais peut-être les atlas linguistiques en préparation, par la rigueur de leur découpage spatial, pourront nous renseigner sur les transformations et la répartition géographique de ce lexique.

22. Les informateurs n'emploient que difficilement les termes précis, ils désignent d'une manière vague et péjorative les gens soupçonnés : « Ces gens-là, ce type, un... ». M^{me} de Séré a noté le même réflexe, lors d'une récente enquête en Haute-Ariège (21), dont on ne peut deviner la nature mais qui réduit considérablement la fréquence d'emploi.

23. Les surnoms. Le sorcier ou la sorcière sont souvent affublés d'un sobriquet à couleur obscène qui permet de stigmatiser leur genre de vie.

point n° 15 : la « Pola » (la Poule).

point n° 18 : la « Mandreta^e » (la petite renarde = femme aux mœurs légères) menant une vie dépravée.

point n° 31 : Maria Caca était une femme sale, qui ne se lavait jamais.

point n° 10 : La Fumée, lui, tenait son surnom de ses pouvoirs. Il pouvait entrer dans les maisons aux portes closes.

30. La création du sorcier.

Personnage essentiel du groupe, le sorcier lui est redevable de son existence et même de sa naissance : c'est celui-là qui, à un moment donné, sous l'influence de pulsions internes, va individualiser l'archétype lui prêtant des traits plus ou moins originaux, réduits par leur appartenance à une culture précise.

Mais fonctionnelle autant qu'esthétique la création collective, pour assumer pleinement son rôle et rendre vraisemblable son objet, va s'appuyer sur l'observation de comportements et de situations réelles qui rendront sensibles à tous la fabulation (au sens originel de discours, sans nuance péjorative) au départ individuelle car « l'œuvre du peuple n'est collective qu'en tant qu'un individu s'est trouvé apte à exprimer les représentations, les affects et le vouloir communs à un groupe » (22).

31. Le discours populaire.

Analysant la sorcellerie au 17^e s., R. Mandrou dégageait un caractère qui nous semble essentiel de son mode d'être, à savoir

(21) M^{me} de Séré : *Le monde visionnaire en pays Bethmalais*. Manuscrit inédit. Toulouse, 1969.

(22) X. Ravier et J. Ségué : *Chants folkloriques gascons de création locale*, p. 3. Via Domitia VI, Toulouse, 1959.

« le jeu des dénonciations et des rumeurs paysannes » (23). En effet, la parole précède la matérialisation du phénomène, et ce à deux niveaux.

Le premier, esthétique par sa réalisation et ses normes, concerne le savoir du groupe et le limite, c'est le fonds commun de contes et d'histoires égrenées dans les veillées, infini dans ses variations, mais soumis à une rhétorique rigoureuse qui détermine le genre : notre *corpus*, trop réduit, nous a obligé à repousser son analyse à la fin de notre étude.

Quant au second niveau (discerné par Mandrou) c'est celui de la rumeur, de la reconnaissance implicite et de la transmission : la parole, alors plus fonctionnelle, a pour but de désigner la personne soupçonnée et d'avertir le groupe.

Deux informations recueillies à des points différents vont nous permettre de cerner ce processus :

point n° 1 : « Une fois ma grand-mère passait près d'un champ où un type labourait. Elle lui dit : — « Laboure parce qu'on ne sait jamais, le temps peut changer ! » Puis elle continue son chemin. Quelques instants après le type a blessé la vache aux pattes arrières avec le soc, et le soir il a dit à ma grand-mère : « Tu m'as ensorcelé la vache ».

La conviction personnelle du laboureur était faite, il ne lui restait plus qu'à faire part de ses soupçons aux gens du village, l'entraide dans ce cas apparaissant comme naturelle.

point n° 25 : Dans les villages, pour reconnaître les sorciers, ça se dit de l'un à l'autre.

32. L'aspect physique.

La rumeur villageoise ne s'exerce pas au hasard, et le jeu des coïncidences se double d'observations concrètes qui accentuent l'écart vis-à-vis de la norme sans qu'on puisse parfois savoir avec exactitude ce qui est premier de la dénonciation ou des signes matériels : ainsi les sorciers sont souvent atteints de quelque disgrâce physique, leur vieillesse devenant une confirmation supplémentaire et paradoxale puisqu'elle accentue les défauts du corps et de l'esprit, tout en désignant les vieillards comme dépositaires du plus grand savoir :

point n° 4 : Il y avait un type qui me faisait peur par son visage, et j'aimais pas le rencontrer.

point n° 6 : Un valet de ferme, boiteux, était accusé par le village de transformer les gens en pierre. Son patron l'a renvoyé.

(23) R. Mandrou, op. cit., p. 96.

point n° 16 : La sorcière était vieille, ratatinée, mal foutue.

point n° 18 : Dans le village une vieille, Léonie, était « Breiche » : elle avait un œil qui tournait, était voûtée, avait une drôle de voix.

Les exemples relevés ne limitent pas la liste des particularités physiques propices aux soupçons ; la moindre tare, fut-elle bénigne, sert d'indication et « les femmes moustachues font aussi partie des suspects » (24).

33. La maison du sorcier.

Isolé par goût, ou en butte aux moqueries des gens du village, le solitaire devient vite l'objet de commentaires : par sa façon de vivre il s'accuse lui-même et constitue pour le groupe un perpétuel sujet d'irritation et de passions :

point n° 2 : A Bram, M^{me} X. vit seule, sans voir personne. Elle ne veut même pas recevoir ses enfants et ne sort jamais de chez elle : on dit qu'elle est sorcière.

point n° 16 : La sorcière était une pauvre femme qui vivait retirée dans la vieille rue, toute seule.

34. Le métier.

Au siècle dernier, le métier jouait un rôle important dans les accusations et toute une catégorie de travailleurs était accusée sur ce seul critère : « les maréchaux-ferrants, les tailleurs à cause du contact avec les femmes, les cordonniers... et en général les gens que leur profession empêche de vivre couramment avec les agriculteurs et dont le métier nécessite des connaissances précises — des secrets — dont ils se gardent bien de faire part autour d'eux pour que l'on ne puisse se passer de leurs services : tels sont aussi les taupiers, les bûcherons qui travaillent dans les solitudes forestières » (25) et surtout « les bergers qui commercent avec le diable et font adroitement des maléfices » (26).

En bref tout individu qui sortait de l'ordinaire était ressenti par le paysan comme étranger à la communauté, la jalousie n'étant pas exclue envers des gens qui vivaient librement, face à un agriculteur lié de manière permanente à la terre.

L'attitude était plus circonspecte envers les représentants de la religion : les croyances religieuses s'étaient enracinées au cours des siècles, de plus les esprits forts ne pouvaient accuser, sans risquer leur autorité, les curés de se livrer à des pratiques qu'eux-mêmes considéraient comme infantiles.

(24) R. Nelli : *La civilisation traditionnelle...* (Inédit).

(25) C. Lancelin : *La sorcellerie des campagnes*, p. 210. Paris, 1910.

(26) Migre : *Encyclopédie théologique*, tome 48, p. 197. Paris, 1846.

35. Homme ou femme ?

Après notre enquête, fut-elle limitée dans le temps et l'espace, il nous semble impossible de reprendre à notre compte la célèbre affirmation de Michelet sur les femmes : « Nature les a fait sorcières » (27). L'équivoque et le doute naissent de la tradition savante et du choix fort partial que pratiquaient les inquisiteurs : il est possible qu'au Moyen Age la femme ait plus volontiers servi à incarner les phantasmes collectifs « mais il paraît certain que la réputation de sorcellerie pouvait atteindre des hommes aussi bien que des femmes » (28).

36. Les villages.

Parfois des villages entiers passent pour des repaires de sorciers :

point n° 4 : « Labécède-Lauragais était réputé pour ses sorciers. »

point n° 1 : « Du côté de Roquefort c'en est plein, du côté d'Artigues, c'en est le pays. »

Pendant l'enquête, une femme d'Artigues était présente qu'elles ont appelé la « brucha » : elle est partie sans rien vouloir dire.

point n° 21 : « Ici il n'y en a pas de sorcier, mais de l'autre côté, au Clat, c'en est plein ».

A Counozouls on appelle les gens des « bruchots ». Ce sobriquet, encore en vigueur, avait été noté par Mistral (29).

Ces villages sont en général proches les uns des autres, pour la majorité, situés en montagne, mais les raisons de leur choix restent inconnues : rivalité, jalousie, querelles ancestrales dont on a oublié l'origine ?...

37. L'aspect anti-social.

Craint et méprisé, le sorcier apparaît à ses semblables comme dénué de tout sens moral, quand il n'inverse pas systématiquement l'ordre accepté par le plus grand nombre :

point n° 15 : « On dit breicha à une personne qui ment ».

point n° 25 : « Le sorcier est un sale type. On peut avoir confiance en lui, jamais vous savez ses pensées ». X. est sorcier : il déplace les bornes des champs, sa femme le trompe, sa famille même est marquée : son frère a tiré sur sa femme.

(27) Michelet : *La sorcière*, p. 32. Edition Garnier-Flammarion, Paris, 1966.

(28) N. Roure : *La sorcellerie en Roussillon*. CERCA n° 27, p. 39. Perpignan, 1965.

(29) F. Mistral, op. cit., tome 1, p. 379.

Il est coupé du village : il vit comme un avare et un chapaïre (chapardeur) mais il n'arrive pas à vendre sa propriété. »

M^{me} de Séré : A Seintein (Ariège), la sorcière était très entreprenante et ses conquêtes, restées célèbres, font encore jaser. Les plus timides, les autres aussi sans doute, craignaient cette femme qui fixait elle-même son choix (30).

Dans la Montagne Noire, deux informateurs nous ont brossé un portrait du socier qui, conscient de son prestige, accepte de tenir le rôle que lui a inconsciemment imposé le village, en accentuant les traits de sa différence.

point n° 15 : Rien que de le voir. Il portait les cheveux jusque là (très longs) et maintenant que la mode est arrivée, il les a coupés !..

Quand il trouve de l'herbe par là il la mange. Il mange les orties, les mégots, les papiers.

Si tu le rencontres la nuit, qu'il vient vers toi, si tu ne l'as pas vu il tournera les talons et partira au galop. Si vous autres vous le voyez avant, il viendra vers vous.

Il invite les gens, dit à sa mère de les faire manger puis il s'en va et revient quand les autres sont partis.

A la fête, il arrive à minuit avec sa musette et mange à l'écart.

— Si tu vas le chercher pour travailler il te dira « podi pas » (Je ne peux pas). Il ira le faire dans la nuit. Il travaille que la nuit. Il fauche et il pioche les vignes la nuit.

— Il va jamais à l'église : quand sa mère est morte il y est pas allé.

Quand il y a un curé qui mange chez lui, il va pas à table. On lui demande s'il faut le faire manger en même temps que le curé : « oh, un de plus, un de moins ! » et il s'en va.

— Es un original, que ! (C'est un original, quoi).

— Devant des illusionistes, le sorcier a dit : « Moi je sais en faire plus qu'eux » et les types ont pas répondu.

(30) M^{me} de Séré, op. cit.

38. Celui qu'on ne connaît pas.

Dans certains cas le sorcier est ignoré du village, homme parmi les autres il vit à leur rythme et suivant les règles communes jusqu'au jour où un incident va dévoiler sa véritable personnalité : grande alors est la surprise de tous. Mais cette reconnaissance suppose une action préalable de la victime, consciente du sort jeté : elle obéit donc à un schéma plus complexe de relations, victime-sorcier en général médiatisé par un devin, que nous étudierons dans la partie consacrée aux contre-empoisonnements.

40. La création mythologique.

Les soupçons et la délation sont les premières étapes de la création du sorcier par le groupe, mais, limitées au réel, elles ne peuvent rendre compte de l'aspect surnaturel et inquiétant que revêt cet individu, à un moment précis du temps et de l'espace. Elles estompent et pourtant complètent sa *dimension imaginaire*.

En effet, la tradition ou parfois la fantaisie individuelle vont investir le sorcier d'attributs précis, puisés parmi le fonds commun de la culture, afin de le modeler à l'image de leur savoir. Ces attributs sont multiples et varient suivant les régions : l'histoire de la représentation et de ses règles reste à écrire qui indiquerait les relations de ce vaste code en même temps que les espaces blancs où la silhouette de l'Autre devient le lieu privilégié de la contradiction. Notre contribution à ce projet est infime, étant bien entendu que les attributs ne sont jamais réunis en un seul, mais épars, différents selon le choix que fait le créateur parmi tous les possibles qui lui sont offerts, afin d'assurer au mieux le double rôle, esthétique et fonctionnel de son récit.

41. La naissance.

Dès sa naissance, le sorcier est placé sous un mauvais signe : venu au monde un jour néfaste, il est obligé de se venger sur les autres. Condamné à ne vivre que pour le mal, il ne peut effacer sa tache originelle.

La Toussaint, ou jour des Morts, est sans doute choisie pour sa tonalité profonde : c'est la célébration des défunts, le signe de la Nature souveraine.

point n° 27 : Les sorciers sont nés le jour de la Toussaint.

Dufaur : Chacun sait en Lauragais que l'enfant mâle qui vient au monde à cette date fatidique se trouve marqué sur la langue du signe troublant des sorciers (31).

(31) M. Dufaur : *En Lauragais*, p. 76. Paris, 1927.

Chesnel : On croit, dans la Montagne Noire, que les enfants qui naissent le jour d'un fait d'armes auront la faculté de faire sortir et rentrer à volonté leur âme dans le corps ; qu'ils éprouveront le besoin de tourmenter les gens pendant le sommeil ; et qu'ils deviendront enfin sorciers sous le nom de masques (32).

42. Comment devient-on sorcier ?

Les ethnographes sont loin d'être d'accord sur les modalités de cet engagement, et pour cause. Pour René Nelli, « les sorciers s'initiaient — solitairement — à la magie par une série d'actes gratuitement pervers. Ils profanaient l'hostie, souillaient les tombes fraîchement creusées, s'infligeaient eux-mêmes de terribles chocs émotifs. Par la suite, ils devaient faire le mal pour conserver les pouvoirs qu'ils tenaient du diable. Vers 1930, leur méchanceté se bornait à faire périr, chaque jour, neuf plantes mais autrefois ils ont dû commettre de véritables crimes (étouffer les enfants au berceau, par exemple, quand l'occasion s'en présentait) (33). Certains esprits imbus de démonologie prétendent encore que le sorcier devait se rendre à un carrefour, à minuit, et sacrifier une poule à la croisée des chemins : nous n'avons relevé aucune trace de cette croyance.

43. Le sabbat.

C'est certainement le point le plus délicat de la tradition : en effet, les juges ont laissé de nombreuses descriptions de ces danses sans que l'on puisse en deviner la portée exacte, le rôle exact qu'elles ont tenu dans la vie traditionnelle.

Si le mot semble tourner en dérision le rite juif, son contenu reste mystérieux : qu'en était-il de ces sabbats ?...

Étaient-ce des danses sacrées, comme le prétend Margaret Murray (34) ou bien des réunions de paysans révoltés contre leur sort, cherchant dans la danse et le plaisir un défoulement à leur misère ?.

Dans l'Aude nous n'avons relevé qu'une survivance, encore l'informateur était-il ironique, considérant le fait comme légendaire, inoffensif :

point n° 21 : Une sorcière qui revenait du sabbat, surprise par le jour, s'est attrapée le pied dans un chêne et elle n'a pas pu repartir. Le chêne est là-bas, dans la forêt d'en face.

(32) A. de Chesnel : *Dictionnaire des superstitions*, p. 658, Paris, 1856.

(33) R. Nelli : *Le Languedoc et le Comté de Foix*, p. 205, Paris, 1958.

(34) M. Murray : *Le dieu des sorcières*, p. 108 à 136. Paris, 1957.

Dans l'Ariège, la tradition sabbatique semble plus vivace, la ronde s'appelant alors la « barrade ».

M^{me} de Séré : Un soir où avait lieu une veillée, dans une honnête famille, la sorcière fit irruption dans la pièce complètement nue. Elle revenait de la « barrade », ronde nocturne où seules les sorcières se rendaient. Puis elle prit la cheminée et disparut aussitôt en traversant les flammes. Le lendemain elle avait l'air le plus naturel du monde et ne parla de rien (35).

44. L'empreinte démonologique.

Il semble donc que les données savantes aient peu pénétré dans la mentalité populaire : seuls ont été repris les thèmes susceptibles d'établir une correspondance avec des concepts initiaux, créés et acceptés par le groupe.

Nous donnons deux histoires dont l'une correspond assez bien à la tradition démonologique (en tout cas telle qu'elle s'était fixée aux 17^e, 18^e siècles) alors que la seconde montre la coloration populaire qu'a subie cette même tradition.

point n° 18 : Il y a une dizaine d'années un prêtre du village, homosexuel, vivait avec un homologue hollandais. Le village s'était vite divisé en deux camps qui défendaient ou attaquaient le représentant de la religion. Notre informateur était à la tête de la partie adverse : celle qui assimilait le curé à un sorcier.

Un dimanche, quand la femme chargée de l'entretien de l'église est venue allumer le poêle, elle l'a trouvé rempli de lambeaux de tentures noires à demi-calcinés. Ce jour-là elle n'a pas réussi à l'allumer et bien vite le bruit s'est répandu que le curé faisait des messes noires.

Après sa mort, trois incidents ont eu lieu qui suffirent, d'après notre informateur, à montrer sa complicité avec Satan :

- le ciboire est tombé de lui-même, sur l'autel : « il a fait la capucette ».
- en allant à la sacristie, le calice a sauté des mains du curé et roulé à terre.
- quand le nouveau prêtre a donné la communion le calice s'est versé et toutes les hosties se sont répandues devant une personne, amie du curé sacrilège.

(35) M^{me} de Séré, op. cit.

point n° 1 : Un homme avec son âne descendait de Bessède. Il entend un coup de sifflet qui se répète de façon rapprochée derrière lui. Alors il comprend qu'il y a quelque chose de pas normal.

« Si tu viens de la part de Dieu parle, si tu viens de la part du diable tire ton chemin ! » Du fond du château une barre de feu s'est produite et est partie vers un autre village.

L'homme en est mort de la peur en arrivant chez lui.

45. Les grimoires.

Si le diable est un complice sûr, encore faut-il beaucoup de religion pour recourir à lui et participer à ses fêtes ; mais le sorcier a un atout puissant et terrible que tout le monde connaît même s'il ne l'a jamais vu : le livre de secrets ou grimoire.

La tradition veut que tout sorcier possède son recueil de formules, son grimoire, qui fonde son pouvoir tant pour lui que pour les gens qui le soupçonnent. De plus, ce livre il doit le faire lui-même, en l'écrivant de sa main : l'opération correspond au pacte que signait le candidat à la malignité, suivant les démonologues.

Comme le sorcier ne pouvait inventer, il se contentait de recopier les brochures de colportage qui circulaient dans les campagnes, les altérant le plus souvent d'une manière involontaire par sa méconnaissance de l'orthographe et par le caractère compliqué des mots à recopier, sans compter que plus le mot est barbare plus il semble magique et puissant.

Nous rapportons la tradition de ce pacte rituel sans qu'il y ait eu, à notre connaissance, vérification précise et matérielle (36) : en effet, recopier un livre est une opération longue et pénible, d'autant plus compliquée si des dessins bizarres doivent être reproduits. Malgré leur bonne volonté, les sorciers ne devaient pas recopier le texte « in extenso » mais faire un choix selon les besoins du moment, ou en obéissant à des motivations communes à tous : étaient transcrits, peut-être, les secrets pour se faire aimer et surtout des prières altérées qui devaient assurer à l'heureux propriétaire la sauvegarde matérielle en le protégeant de la foudre ou de ses ennemis.

(36) Certaines pièces exposées au Musée de Castres lors d'une exposition sur la Magie auraient pu, si nous avions été autorisés à les consulter, apporter des précisions sur ces carnets.

La Magie. Catalogue établi par M. Cèbe. Pièce n° 58. Cahier de recettes et formules du sorcier d'un village des Monts de Lacaune (Tarn). Castres 1969.

En dehors des prières, les seules formules à tonalité maléfique que nous ayons relevées au cours de notre enquête livrent des secrets qui ont pour but d'empêcher les chiens de chasser.

Ces formules étaient ensuite serrées dans quelque tiroir ou porte-feuille puis détruites, le plus souvent, au décès du titulaire par les héritiers effrayés de la complicité de leur parent avec « les forces du mal » ou simplement sceptiques.

Il nous a donc semblé intéressant de tracer brièvement l'histoire de ces livres en même temps que les conditions matérielles de leur réalisation et de leur diffusion.

451. Brève histoire des grimoires.

Nous ne savons que peu de choses sur l'origine de ces grimoires : d'après Lancelin il faut la chercher « dans le Zohar ou Sepher Jetzirah où les Kabbalistes du Moyen Age puisaient telle ou telle formule qu'ils transcrivaient à part comme pouvant leur être profitable dans tel ou tel but : de là toutes les formules hébraïques — et d'un hébreu dénaturé — qui se rencontrent aujourd'hui dans les grimoires » (37). L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que « si la cohabitation des groupes juifs avec des populations gallo-romanes et germaniques plus ou moins profondément christianisées a certainement introduit dans les croyances juives des éléments provenant de l'univers mental de leur voisin » (38), le phénomène inverse n'a pu manquer de se produire.

Toujours est-il que ces traités de magie didactique restaient enfermés dans des bibliothèques et n'étaient pas diffusés dans les campagnes, où ils n'auraient eu aucune prise, vu l'analphabétisme général : la Bibliothèque Nationale à Paris et la Bibliothèque de l'Arsenal possèdent quelques-uns de ces manuscrits fort anciens dont certains remontent au 13^e siècle (39).

L'invention de l'imprimerie n'accéléra pas la diffusion et il fallut attendre le début du 16^e s. pour que des imprimeurs avisés se rendent compte de tout le profit qu'ils pouvaient tirer de cette littérature. Ce mouvement coïncide avec la diffusion massive dans les campagnes des livres de colportage édités à Troyes à partir du 17^e s. (40). Les tracasseries administratives multiples, « un édit de 1757, qui ne fut d'ailleurs pas appliqué, punissant de la peine

(37) C. Lancelin : *La sorcellerie des campagnes*, p. 342. Paris, 1910.

(38) G. Vadja : *Israël et le judaïsme*, in *Le monde du sorcier*, p. 144-145. Paris, 1966.

(39) Une étude, en collaboration avec M. Fabre, est en projet : « *Les grimoires : essai d'analyse historique et ethnologique de la tradition écrite* ».

(40) R. Mandrou : *De la culture populaire au 17^{me} et 18^{me} s.* Paris, 1964.

de mort le colportage des livres clandestins » (41), n'empêchaient pas la circulation des livrets magiques : ainsi « à Loupian, en 1745, au cours d'une saisie sur un colporteur venant de Gap, on trouva plusieurs exemplaires du « Secret merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du Petit-Albert » (42).

La Révolution ayant levé tout contrôle sur l'édition, ces petits opuscules se multiplièrent en se pillant les uns les autres, inventant des formules quand le besoin de nouveauté se faisait sentir.

Mais la grande vogue du grimoire date du 19^e siècle : jusque-là les carnets étaient rares, propriété de quelques-uns seulement. Tandis qu'au début du siècle dernier le grimoire va devenir démocratique : il ne faudra pour l'acheter que quelques sous et surtout le courage de le demander au colporteur. La chose n'alla pas sans réveiller l'intérêt des libraires : « de là sont nés tous ces « Trésors du vieillard des Pyramides », ces « Chouettes noires », ces « Poules Noires » et autres « Secrets de l'Art Magique » (43).

La loi de 1852 indiquant « que les imprimés destinés au colportage ne peuvent être mis en circulation qu'après une autorisation préalable et une estampille obligatoire » (44) allait porter un nouveau coup au colportage.

La disparition, en 1863, du grand fonds d'Édition de Baudot et le développement des journaux vont marquer le déclin du colportage, remplacé dans le peuple par les feuilletons et les romans populaires. Si la maison Pellerin et Cie d'Épinal continue la publication de livrets, le contenu va évoluer et « le Secret des secrets » (45) publié à cette époque, abandonnant les recettes de magie noire, est surtout consacré à la prestidigitation.

Actuellement ces petits livres sont encore en vente dans des maisons spécialisées qui ont entrepris de les rééditer ; mais, sans doute pour leur laisser quelque attrait, ces libraires ont des noms bizarres, camouflés, et se refusent à donner toute indication tant sur leur chiffre de vente que sur le public qu'ils touchent.

452. Grimoires et colportage.

Le colportage, pratiqué d'une manière intense dans les vallées pauvres était dû à la situation économique qui obligeait souvent les hommes à exercer un second métier : les saisons commandaient aux déplacements, régissaient ces perpétuelles migrations. L'été venu, les habitants de la Montagne Noire descendaient à la

(41) P. Brochon : *Le livre de colportage*, p. 16. Paris, 1954.

(42) M. Ventre : *L'imprimerie et la librairie en Languedoc*, p. 262-263. Paris, La Haye, 1958.

(43) C. Lancelin, op. cit., p. 343.

(44) P. Brochon, op. cit., p. 20.

(45) *Le Secret des Secrets*. Epinal, s.d. Collection Daniel Fabre.

ville pour vendre la neige du Pic de Nore qu'ils avaient conservée dans des silos, les bourgades trop peuplées envoyaient la main-d'œuvre pour les grands travaux de l'été. « Mais la cohésion villageoise était si forte que les émigrants revenaient passer l'hiver au village, après avoir gagné un peu d'argent dans les plaines » (46).

Commençaient alors les longues veillées d'hiver où circulaient les idées, les histoires, où l'on racontait les aventures arrivées dans les villages traversés : un système cohérent se perpétuait ou se formait, alimenté de temps à autre par les visites du colporteur. Il passait dans les villages plusieurs fois dans l'an, au moment des foires, vendant des tissus, des fils, des aiguilles « énumérant dans l'entrebaillement de la porte ses articles de papeterie : papier à lettre, crayons, almanach... images d'Epinal, livres de médecine, livres de magie dissimulés au fond du ballot et proposés à voix basse » (47). La vente devait s'entourer de multiples précautions par peur de la police et des habitants du village.

point n° 16 : Le grand-père de l'informateur ayant voulu, par curiosité, acheter un grimoire se heurta au refus du colporteur méfiant qui redoutait la vindicte populaire.

453. Le problème de la langue.

Pour tout le Midi de la France se pose un problème que nous n'avons pas résolu. En effet, la langue parlée était l'occitan, le français ne pénétrant dans les campagnes qu'avec Jules Ferry et l'école obligatoire, en outre, la plupart des gens ne savaient pas lire : comment se fait-il alors que les livrets de colportage aient connu un tel succès dans nos campagnes au point que Carcassonne soit classé comme centre important d'impression et de diffusion pendant le 19^e siècle ? (48). Si le problème reste posé pour les livres de colportage en général, à moins qu'ils n'aient été l'apanage de ceux-là seulement qui savaient lire, une hypothèse peut être avancée pour les grimoires : leur force résidait moins dans leur contenu que dans leur appréhension comme objet culturel, l'ignorance de la langue ajoutant alors au mystère des formules.

En effet, ils étaient conçus moins pour être compris que pour être possédés et plus que les formules ou recettes, c'est leur mythologie qui importe, le rôle qui leur était assigné.

(46) R. Nelli : *La civilisation traditionnelle dans les Pays du Languedoc*. (Inédit).

(47) C. Gardel : *Petits métiers, marchands, chanteurs... dans la commune de Bize au siècle dernier*, p. 173 Folklore n° 16, 1939. Carcassonne.

(48) P. Brochon, op. cit., carte, p. 99.

(à suivre)



